



© DG Trésor

LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°89 – Janvier 2020 (03/02/2020)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE JANVIER 2020 (liens hypertextes)

- ❖ Visites en Algérie du président du Conseil italien Giuseppe Conte et du président turc Recep Tayyip Erdoğan
- ❖ Présentation des principales mesures de la loi de finances 2020 par la CCIAF et KPMG
- ❖ L'inflation s'est établie à 2,0% en moyenne en 2019 en Algérie, contre 4,3% en 2018
- ❖ Le prix moyen du baril de pétrole algérien *Sahara Blend* s'est élevé à 65 USD en 2019, contre 71 USD en 2018
- ❖ La Banque africaine de développement estime la croissance économique algérienne à 2,3% en 2019 et 2,2% en 2020
- ❖ Le parc automobile algérien comptait 6,4 millions de véhicules en 2018, en hausse de 4% sur un an
- ❖ L'Algérie classée 105^{ème}/132 pays du Global talent competitiveness index
- ❖ Brèves agricoles
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

VISITE OFFICIELLE

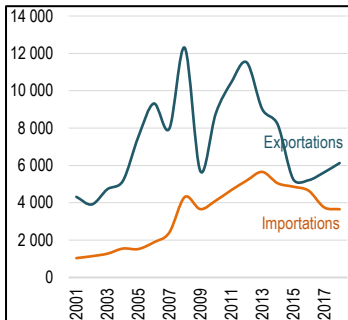
Visites en Algérie du président du Conseil italien Giuseppe Conte et du président turc Recep Tayyip Erdoğan

L'Algérie a reçu ce mois les visites officielles du président du Conseil des ministres italien Giuseppe Conte (16 janvier) et du président de la République turque Recep Tayyip Erdoğan (26-27 janvier).

Lors de sa visite, M. Conte a mis en avant « le partenariat stratégique » existant entre l'Italie et l'Algérie, dans le secteur de l'énergie, et « la perspective d'explorer » de nouveaux domaines de coopération tels que les PME et les énergies renouvelables. Il a affirmé « la pleine disponibilité du gouvernement et du peuple italien à intensifier la coopération bilatérale » y compris dans le domaine économique. La visite de M. Conte (qui suit celle du ministre des Affaires étrangères italien, M. Di Maio) constitue la première visite officielle d'un Etat membre de l'UE en Algérie depuis l'élection du président Tebboune.

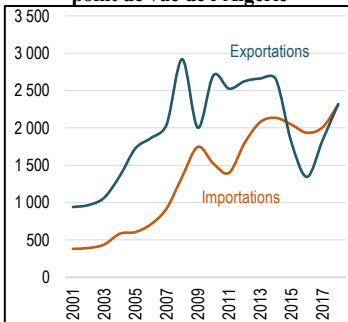
La visite de M. Erdoğan a été marquée sur le plan économique par la tenue d'un forum d'affaires réunissant plus de 200 opérateurs des deux pays. Le président turc y a appelé à la création « dans les plus brefs délais » d'une zone de libre-échange entre les deux pays et a qualifié l'Algérie de « partenaire stratégique » dans le Maghreb et en Afrique pour la Turquie. MM. Tebboune et Erdoğan ont convenu de porter « très bientôt » les échanges commerciaux entre les deux pays à plus de 5 Mds USD (3-4 Mds USD actuellement). Sur le plan énergétique, Algérie et Turquie ont procédé au renouvellement d'un contrat d'approvisionnement en GNL jusqu'à 2024.

Commerce Italie-Algérie, M USD, point de vue de l'Algérie



Source : Douanes algériennes

Commerce Turquie-Algérie, M USD, point de vue de l'Algérie



Source : Douanes algériennes

Principaux clients et fournisseurs de l'Algérie en 2018

	% des exportations algériennes
Italie	14,9%
Espagne	12,2%
France	11,3%
Etats Unis	9,4%
Royaume Uni	6,7%
Turquie	5,6%
Pays Bas	5,5%
Brésil	5,5%

	% des importations algériennes
Chine	17,0%
France	10,4%
Italie	7,9%
Allemagne	7,7%
Turquie	6,9%
Argentine	5,0%
Etats-Unis	4,1%
Inde	3,5%

Source : Douanes algériennes

Relation Italie-Algérie

➤ Commerce (Douanes algériennes)

L'Italie est le 1^{er} client de l'Algérie. Essentiellement composées d'hydrocarbures (99% du total, dont 80% de gaz naturel, 13% de pétrole brut et 6% de carburants), les exportations algériennes vers l'Italie ont atteint 6,1 Mds USD en 2018, soit 15% du total des ventes algériennes. En 2019, l'entreprise nationale algérienne Sonatrach a procédé au renouvellement de contrats de livraison de gaz naturel avec les entreprises italiennes ENI, Enel et Edison.

En parallèle, l'Italie est le 3^{ème} fournisseur de l'Algérie. Les ventes italiennes ont atteint 3,7 Mds USD en 2018 (part de marché : 8%) et sont devancées par les ventes chinoises (17%) et françaises (10%). Composées majoritairement de machines et équipements (41% du total) et de pétrole raffiné (13%), ces exportations suivent une tendance baissière depuis un pic enregistré en 2013.

L'Algérie présente un excédent commercial structurel vis-à-vis de l'Italie. En 2018, celui-ci s'élevait à 2,4 Mds USD (3,1 Mds USD selon les Douanes italiennes), soit le premier excédent algérien.

➤ Investissements et entreprises

Les entreprises italiennes sont particulièrement présentes en Algérie dans le secteur des hydrocarbures. ENI a ainsi été la première entreprise étrangère à y signer un contrat d'exploration dès 1987. Dans le sens inverse, on notera que Sonatrach a racheté en 2018 la raffinerie d'Augusta (Sicile) à Esso Italiana afin d'y produire du gasoil et de l'essence.

Hors hydrocarbures, les entreprises et investissements italiens sont présents dans les secteurs des travaux publics (autoroute Est-Ouest, lignes ferroviaires), de l'automobile (usine de montage Iveco, filiale de Fiat) ou encore des énergies renouvelables.

Relation Turquie-Algérie

➤ Commerce (Douanes algériennes)

La Turquie est le 6^{ème} client de l'Algérie. En 2018, les ventes algériennes ont atteint 2,3 Mds USD, et sont composées à 90-95% d'hydrocarbures (2/3 gaz naturel et 1/3 carburants).

En parallèle, la Turquie est le 6^{ème} fournisseur de l'Algérie et possède une part de marché de 5%. En 2018, les exportations turques ont atteint 2,3 Mds USD. Très diverses, elles se composent notamment de pièces automobiles, matériaux de constructions, câbles électriques, réfrigérateurs et machines-outils, et sont sur une tendance haussière ces dix dernières années.

L'Algérie enregistre un excédent commercial de 300 M USD dans sa relation avec la Turquie. A noter toutefois que selon les données Douanes turques, l'Algérie enregistre un déficit de 900 M USD.

➤ Investissements et entreprises

La Turquie serait le premier investisseur étranger hors-hydrocarbures en Algérie en termes de volume financier et d'emplois créés (investissements déclarés à l'ANDI), et on compterait près d'un milliard d'entreprises turques installées dans le pays. Ces entreprises sont notamment présentes dans les secteurs du textile (usine de Relizane, plus grande usine textile d'Afrique), de l'automobile (usine Martur qui effectue de la sous-traitance pour Renault), de l'agroalimentaire, de la sidérurgie (complexe Tosyali à Oran) ou encore des travaux publics (construction du tramway de Sétif et Sidi bel Abbès).

ECONOMIE

Présentation des principales mesures de la loi de finances 2020 par la CCIAF et KPMG

[Télécharger la loi de finances 2020](#)

La Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) et le cabinet KPMG Algérie ont organisé le 15 janvier un séminaire sur le thème de « la loi de finances 2020, vecteur économique et perspectives de développement » au Centre international de conférence d'Alger.

Destiné à présenter les différentes mesures contenues dans la loi de finances 2020 (LF 2020), le séminaire a notamment vu l'intervention de deux membres de la Direction générale des impôts ainsi que celle de deux membres de la Direction générales des Douanes.

Prévisions budgétaires, M DZD

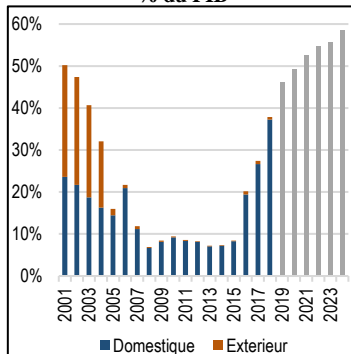
	2020	2019	Δ 19-20
Recettes	6 290	6 508	-3,3%
Fiscalité pétrolière	2 200	2 715	-19,0%
Fiscalité ordinaire	3 046	3 041	0,2%
Autres recettes	1 043	752	38,7%
Dépenses	7 823	8 557	-8,6%
Equipement	2 930	3 603	-18,7%
Fonctionnement	4 893	4 955	-1,3%
Solde budgétaire	-1 533	-2 049	-25,2%
Solde global	-2 436	-2 249	8,3%

Sources : LF 2019, LF 2020

Parmi les principales mesures contenues dans la LF 2020, on retiendra :

- ❖ **51-49** : Suppression de la règle du « 51-49 » – imposant un actionnariat national résident dans le capital social des entreprises étrangères à hauteur de 51% minimum – à l'exclusion des secteurs dits « stratégiques ». Un texte d'application sera prochainement élaborer pour définir la nomenclature des secteurs concernés.
- ❖ **Endettement extérieur** : Possibilité de recourir à l'endettement extérieur pour le financement de projets structurants pour l'économie nationale auprès des institutions financières de développement. Un texte réglementaire sera également prochainement élaboré à ce sujet.
- ❖ **Importation de véhicules** : Possibilité pour les nationaux résidents d'importer, sur leurs devises propres une fois tous les trois ans et sous certaines conditions, des véhicules de moins de trois ans (interdit jusqu'alors).
- ❖ **Contribution de solidarité** : Relèvement d'un point, de 1% à 2%, de la contribution de solidarité (taxe sur les importations).
- ❖ **Impôt sur le patrimoine** : Instauration d'un impôt sur le patrimoine au taux de 1% lorsque la valeur nette taxable du patrimoine dépasse 100 M DZD.
- ❖ **Impôt forfaitaire unique** : Révision du seuil d'éligibilité à l'Impôt forfaitaire unique qui passe à 15 M DZD au lieu de 30 M DZD, avec exclusion des personnes morales et de certaines activités du champ d'application.
- ❖ **TVA à 0%** : Création d'un taux de TVA à 0% (afin de fluidifier le système d'exonération de TVA) en complément des taux déjà en place : 9% et 19%.
- ❖ **Numérique/start-up** : Exonération de l'IBS et de la TVA concernant les transactions pour les start-up, réduction de l'abattement à 30% au lieu de 80% sur les contrats d'utilisation de logiciels informatiques, suppression des taux réduits de TVA pour certaines pièces d'assemblage de micro-ordinateurs, augmentation des droits de douane pour les parties/unités constituant les ordinateurs à 30%, possibilité de souscription des déclarations fiscales et de leur paiement par voie électronique.
- ❖ **Energie/écologie** : Modification des dispositions relatives à la Taxe d'efficacité énergétique (TEE) et révision des taux d'imposition qui varient de 5% à 40% selon la classification du produit (de A+ à D) et son lieu de fabrication, hausse de la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, de la taxe complémentaire sur la pollution atmosphérique d'origine industrielle, de la taxe complémentaire sur les eaux usées industrielles et de la taxe sur les sacs en plastique.

Endettement public en Algérie, % du PIB



Sources : DGPP, FMI

Note : Estimations/prévisions du FMI à partir de 2019 (en gris)

Pour rappel, la loi de finances 2020 prévoit une baisse des dépenses budgétaires de -8,6% par rapport à la loi de finances 2019. Les dépenses d'équipement (investissement public, retraites, protection sociale, etc.) chuteraient de -20,1% alors que les dépenses de fonctionnement (principalement les salaires des fonctionnaires) reculeraient de -1,2%.

Parallèlement, les recettes enregistreraient un repli de -3,3%, principalement du fait de la baisse de la fiscalité pétrolière (-19,0%).

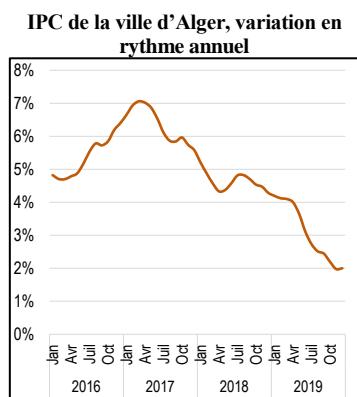
Par conséquent, le déficit budgétaire s'établirait à -7,0% du PIB (contre -9,5% prévu en 2019), tandis que le solde global du Trésor atteindrait -11,4% du PIB (-10,4% en 2019).

Ces prévisions ont été faites sur la base d'un taux de croissance de 1,8%, d'un baril de pétrole à 50 USD et d'un taux d'inflation de 4,1%.

ECONOMIE

L'inflation s'est établie à 2,0% en moyenne en 2019 en Algérie, contre 4,3% en 2018

[Télécharger le rapport](#)



Source : ONS

D'après l'Office national des statistiques (ONS), l'indice des prix à la consommation (IPC) algérien a cru en moyenne de 2,0% au cours de l'année 2019, soit un net ralentissement par rapport au rythme observé en 2018 (+4,3%).

Le taux d'inflation a connu une décélération continue au cours de l'année 2019. Il poursuit le recul amorcé depuis un pic enregistré en mars 2017, à 7,1% (voir graphique).

En 2019, l'inflation a essentiellement été tirée par des postes de dépenses dont le poids est faible dans le panier des ménages : « éducation-culture-loisirs » (+13,6%), « habillement-chaussures » (+6,6%) et « meubles et articles d'ameublement » (+5,0%). Ces trois postes ne représentent respectivement que 4%, 9% et 3% de la pondération de l'indice global.

Les prix des biens alimentaires – qui représentent 45% de la pondération totale de l'indice – enregistrent une baisse de -0,6% sur un an en 2019. Dans le détail, on observe une baisse sensible des prix de la viande de poulet (-15,3%), de la pomme de terre (-10,0%), des sucres (-4,7%), des fruits frais (-4,2%) et des légumes (-3,3%). A l'inverse, les prix de la viande de bœuf (+9,5%) et du poisson (+4,5%) augmentent fortement.

Les prix des trois autres postes de dépenses de consommation qui composent l'indice progressent modérément : « transports et communication » (+1,2%), « logement-charges » (+1,5%) et « santé-hygiène corporelle » (+3,1%).

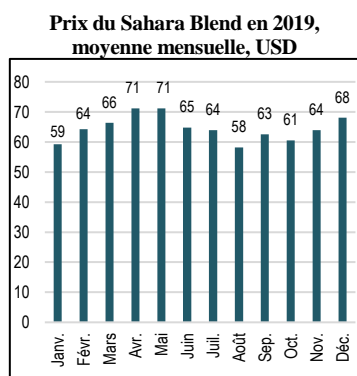
Pour rappel, l'indice de référence utilisé pour mesurer l'inflation en Algérie est l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger. Les pondérations des différents postes sont calculées à partir d'une enquête sur les dépenses annuelles des ménages effectuées en 2000.

En 2020, le gouvernement algérien et le FMI prévoient une inflation moyenne de +4,1%.

ENERGIE

Le prix moyen du baril de pétrole algérien Sahara Blend s'est élevé à 65 USD en 2019, contre 71 USD en 2018

[Télécharger le rapport](#)



Source : OPEP

Selon le dernier rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le prix du baril de Sahara Blend – référence du baril de pétrole brut algérien – s'est élevé en moyenne à 64,5 USD en 2019. Il a connu des variations modérées, oscillant entre 58,2 USD et 71,2 USD en moyenne mensuelle sur l'année (voir graphique).

Sur un an, le Sahara Blend enregistre un recul de près de 7 USD (71,4 USD en 2018).

L'OPEP justifie le recul des prix pétroliers en 2019 par :

- Les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, qui ont affaibli la croissance économique et la demande de pétrole mondiales
- La hausse de la production pétrolière non-OPEP – qui a augmenté plus rapidement que la demande mondiale – et en particulier de la production de pétrole/gaz de schiste aux Etats-Unis.

En septembre, l'attaque opérée contre des installations pétrolières saoudienne avait entraîné un choc d'offre et une brutale – mais temporaire – montée des prix du Brent (jusqu'à près de +20% le 16/09).

Concernant la production pétrolière, celle-ci est contrainte par le système de quotas mis en place par les membres de l'OPEP+ (quatorze membres de l'OPEP et dix pays non-OPEP dont la Russie).

En 2019, la production de l'ensemble des pays du cartel (sources secondaires) a atteint 29,860 millions de barils/jour (mbj), soit un recul de 2 mbj sur un an (31,864 mbj en 2018). La production algérienne a pour sa part atteint 1,023 mbj en 2019 (-17 000 barils sur un an, 1,040 mbj en 2018).

Le 6 décembre 2019, les membres de l'OPEP+ se sont accordés sur un nouveau resserrement de leur production afin de favoriser une remontée des prix. L'accord désormais en place prévoit une réduction de la production quotidienne de 1,7 million de barils (contre 1,2 million jusqu'alors).

Alors que le nouvel accord limite la production algérienne à 1,025 mbj (1,038 mbj jusqu'alors), celle-ci a atteint 1,017 mbj en décembre 2019 (sources secondaires) soit un taux de conformité de 125%.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les prix pétroliers ont fortement reculé, notamment en raison des craintes suscitées par la propagation du Coronavirus et de son impact sur la demande mondiale.

Le ministre algérien de l'Energie, Mohamed Arkab, a ainsi évoqué la possibilité d'avancé la prochaine réunion des membres de l'OPEP afin d'examiner les mesures qui permettraient de garantir l'équilibre du marché.

ECONOMIE

[Télécharger le rapport](#)

Principales estimations de la Banque africaine de développement

	2018	2019
Croissance économique	1,4%	2,3%
Inflation	4,3%	2,0%
Déficit budgétaire (% PIB)	7,0%	7,9%
Déficit courant (% PIB)	9,6%	12,6%

Source : BAD

La Banque africaine de développement estime la croissance économique algérienne à 2,3% en 2019 et 2,2% en 2020

La Banque africaine de développement (BAD) a publié l'édition 2020 de son rapport annuel consacré aux « Perspectives économiques en Afrique ».

Au sujet de l'Algérie – 4^{ème} économie du continent après le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Egypte –, la BAD estime que la croissance économique a atteint +2,3% en 2019 (+1,4% en 2018).

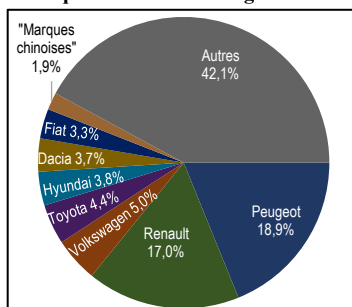
Soutenue par la hausse modérée du prix des hydrocarbures, la croissance aurait été handicapée par la baisse de la consommation privée, le gel des investissements publics et l'incertitude politique. La croissance hors hydrocarbures (agriculture et services notamment) serait quant à elle restée « modeste ». En termes de perspectives, la croissance économique algérienne devrait atteindre +2,2% en 2020 et +1,8% en 2021. Malgré un « ambitieux » plan de réformes structurelles, la BAD note que l'économie algérienne reste dépendante et vulnérable aux prix des hydrocarbures (96% des recettes d'exportation). La baisse des dépenses publiques d'investissements et la situation politique devraient en outre continuer de peser sur la croissance à court terme.

A titre de comparaison, le FMI anticipe une croissance économique de +2,6% en 2019 et +2,4% en 2020, alors que la Banque mondiale prévoit une croissance de +1,3% en 2019 et +1,9% en 2020.

ECONOMIE

[Télécharger le rapport](#)

Marques automobiles en Algérie en 2018



Source : ONS

Le parc automobile algérien comptait 6,4 millions de véhicules en 2018, en hausse de 4% sur un an

D'après l'Office nationale des statistiques, l'Algérie comptait 6 418 212 véhicules fin 2018, un chiffre en hausse de 255 670 unités sur un an (6 162 542 en 2017, +4,2%).

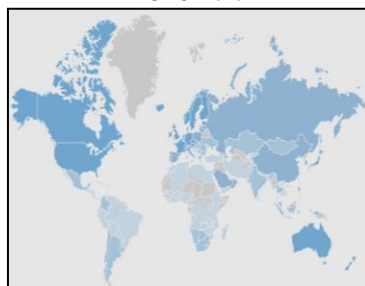
- **Marques** : Les marques les plus présentes sont Peugeot (19%), Renault (17%), Volkswagen (5%), Toyota (4%), Hyundai (4%), Dacia (4%), et Fiat (3%).
- **Répartition par wilaya** : Sept wilayas accueillent 50% du parc, les wilayas d'Alger (26%), de Blida (6%), d'Oran (5%), de Constantine (4%), de Tizi-Ouzou (3%), de Bejaia (3%) et d'Annaba (3%).
- **Date de mise en circulation** : 60% du parc automobile a été mis en circulation avant 2008, 76% avant 2012 et 91% avant 2015. Seulement 4% des véhicules ont été mis en circulation en 2018.
- **Pays d'origine** : La France est le premier fournisseur automobile de l'Algérie (41% du total), suivie par le Japon (10%), l'Allemagne (8%), l'Italie (4%), les Etats-Unis (2%), la Chine (2%) et la Corée du Sud (1%).

→ En 2018, les importations algériennes de véhicules et pièces automobiles ont atteint 3,7 Mds USD selon les Douanes algériennes. Les véhicules produits en Algérie représentaient 4,5% du parc national.

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

[Télécharger le classement](#)

Carte selon le classement au GTCI 2020



Source : GTCI

Note : Les pays sont divisés en quartiles, plus la couleur est foncée, plus le classement du pays est élevé

L'Algérie classée 105^{ème}/132 pays du Global talent competitiveness index

Le *Global talent competitiveness index* (GTCI) est un classement annuel mesurant la capacité de 132 pays à « développer, faire grandir, attirer et retenir les talents ». Prenant en compte un ensemble de 70 paramètres, il est réalisé conjointement par Google, Adecco et l'école de management INSEAD.

En 2020, l'Algérie maintient sa 105^{ème} position/132 pays (stable sur un an).

La performance du pays est considérée comme relativement faible en termes de capacité à développer de talents (117^{ème}), à en attirer (123^{ème}) et à les faire grandir (116^{ème}). L'Algérie enregistre à l'inverse des résultats satisfaisants en ce qui concerne la capacité à retenir les talents (84^{ème}) et à développer des compétences techniques (95^{ème}) et de haut niveau (97^{ème}).

Parmi les paramètres où l'Algérie se classe parmi les 50 premières économies mondiales, on trouve le niveau des dépenses allouées à l'enseignement universitaire, le nombre de femmes diplômées et les opportunités qui leur sont offertes, le niveau de productivité du travail et le taux d'urbanisation.

A l'inverse, le GTCI met en évidence de fortes possibilités de progression (10 derniers rangs mondiaux) en termes de niveau de la concurrence, de prévalence d'entreprises détenues par un étranger, de système de management, de capacité à déléguer dans les organisations, de régulation, de niveau de collaboration entre les employés et de formation continue.

Au niveau régional, l'Algérie est devancée par la Tunisie (79^{ème}), l'Egypte (97^{ème}) et le Maroc (100^{ème}). Les premières places sont occupées par la Suisse, les Etats-Unis, Singapour, la Suède et le Danemark. La France arrive en 21^{ème} position.

BREVES AGRICOLES

Le gouvernement algérien donne ses orientations pour les politiques agricoles et rurales

Suite au Conseil des ministres du samedi 18 janvier 2020, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a précisé le programme d'action du secteur pour la période quinquennale 2020-2024.

Ce programme vise – à travers l'intégration de l'innovation comme clé de la modernisation et du développement agricole – la construction d'une politique agricole durable, la consolidation des actions à destination des populations rurales ainsi que la conservation et la valorisation du patrimoine forestier. A l'horizon 2024, il devrait se traduire par l'accroissement de la production et sa valorisation intégrée, par l'amélioration des conditions de vie des populations rurales dans les espaces fragiles montagneux, de la steppe et du Sahara, l'intégration agro-industrielle et par la création d'emplois.

Les actions prévues pour le développement du secteur portent notamment sur le foncier agricole, la sécurité alimentaire, le développement de l'agriculture et l'élevage sahariens et des zones de montagne, ainsi que la valorisation du potentiel forestier. Des mesures d'accompagnement sont en outre envisagées : renforcement du système de financement des activités stratégiques, encouragement de l'investissement, renforcement des capacités humaines et d'assistance technique et numérisation du système d'information pour une meilleure gouvernance.

Ce programme reprend dans une certaine mesure les axes des précédentes politiques agricoles et rurales : un volet production agricole pour réduire les importations et un volet développement rural et mesures d'accompagnement (capacités humaines, systèmes d'information). Les nouveautés concernent les zones sahariennes et de montagne, l'approche développement durable et les forêts. On note également la volonté d'intégration des filières agricoles et industrielles.

Source : Communiqué du Conseil des ministres du 18 janvier 2020

Feuille de route pour la relance du programme de renouveau rural et agricole

Une feuille de route pour la relance du programme de renouveau rural et agricole serait en cours d'élaboration, selon les déclarations du ministre l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari.

Destiné à augmenter les capacités de production et valoriser le produit des régions rurales et montagneuses notamment via la réalisation des différents projets de proximité intégrés, ce programme « figure parmi les programmes socio-économiques les plus efficaces de par les résultats positifs enregistrés » selon le ministre.

M. Omari a par ailleurs insisté sur la nécessité de numériser le secteur, rappelant que le programme de ladite numérisation s'étend sur 3 années (2019-2022) et est basé sur 3 grands projets : mise à niveau de l'infrastructure centrale, développement du système d'information et mise à niveau de l'infrastructure réseau.

Sources : El Moudjahid, APS

Filière céréalière : renforcement de la sécurité alimentaire

En marge d'une réunion de la commission sectorielle de suivi et d'évaluation du début de la saison de production céréalière 2019-2020, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari, a mis en avant l'importance de la filière céréalière dans le renforcement de la sécurité alimentaire et le développement socioéconomique. Il a rappelé que 600 000 agriculteurs produisent des céréales en Algérie et occupent 50 % des surfaces agricoles et a souligné les résultats de la saison 2018/2019 qui, en dépit des difficultés rencontrées, ont permis à l'Algérie d'atteindre l'autosuffisance en blé dur.

Le ministre a noté une amélioration dans le système d'approvisionnement des agriculteurs en semences et en engrais, faisant état de la commercialisation de plus de 2,6 millions de quintaux de semences (soit une hausse de plus de 212 000 quintaux par rapport à la précédente campagne) et de plus de 1,2 million de quintaux d'engrais. La superficie globale cultivée s'élèverait à près de 3,3 millions d'hectares.

M. Omari a enfin révélé que des mesures pratiques avaient été prises pour la réalisation du plus grand nombre possible de silos de céréales avant le début de la prochaine campagne moisson-battage.

Sources : El Moudjahid, APS

Stress hydrique : Des chocs menacent l'agriculture

L'agriculture algérienne risque de connaître des problèmes de rendement en raison de la situation de stress hydrique observée ces deux derniers mois selon le Professeur d'agronomie Boualem Mouhouche.

Le World Resources Institute a classé l'Algérie au 29^{ème} rang (sur un total de 44) des pays en situation de stress hydrique élevé, alors que l'Institut de prospection économique en Méditerranée (Ipemed) a de son côté souligné que la croissance démographique et les changements climatiques constitueront un défi majeur pour l'Algérie dans les prochaines décennies. Le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), dans un rapport publié en 2019 consacré à l'analyse de l'évolution climatique en Algérie a par ailleurs montré que les effets du changement climatique deviennent de plus en plus visibles dans le pays, et auront pour effet de modifier le cycle de l'eau contribuant à une dégradation des terres agricoles, à la baisse des rendements et à une perte de la biodiversité ».

Source : El Moudjahid

Bilan de production halieutique

Selon l'Office national des statistiques (ONS), la production halieutique en Algérie a atteint 120 354 tonnes en 2018, contre 108 300 tonnes en 2017 (+1%). Cette hausse s'explique principalement par un accroissement de la pêche des poissons pélagiques qui a atteint 92,4 tonnes, contre 77,8 tonnes en 2017 (+19%), et des poissons mollusques avec une production de 1,6 tonne contre 1,3 tonne en 2017 (+26%).

La production aquacole poursuit sa progression entamée en 2015. Elle atteint 5 100 tonnes en 2018 contre 4 200 tonnes en 2017, soit une hausse de 21,4%

L'emploi total dans le secteur de la pêche était estimé à 112 672 travailleurs en 2018, dont 56 206 emplois directs et 59 466 emplois indirects (48 160 pêcheurs, 5 347 patrons côtiers et 2 699 mécaniciens).

La flottille de pêche nationale a atteint 5 617 unités en 2018, contre 5 494 unités en 2017 (+2,2%).

Concernant le commerce extérieur des produits halieutiques, l'Algérie enregistre une solde négatif de 87,2 M USD, un chiffre en repli de 24% sur un an (114,4 M USD en 2017). L'ONS relève une hausse des exportations de 68,2% en valeur (12,4 M USD en 2018 contre 7,4 M USD en 2017) et de 149% en quantités (4,2 tonnes en 2018 contre 1,7 tonne en 2017).

Sources : El Moudjahid, APS

Élevage caprin : l'Algérie va importer des chèvres pour améliorer la production

Selon le président du Conseil national interprofessionnel de la filière lait, Tamni Azzedine, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural s'est engagé dans une démarche d'importation de chèvres afin de développer l'élevage caprin en Algérie. Il a expliqué que « le cahier des charges est en cours d'élaboration au niveau du ministère de l'Agriculture. Le volet zootechnique a été finalisé, il reste celui sanitaire qui est en voie de finalisation ». Cette importation devrait être effectuée à partir de pays comme l'Espagne, la Suisse et la France.

M. Azzedine a souligné la nécessité d'encourager les éleveurs caprins à créer de bâtiments, à pratiquer l'insémination artificielle, à améliorer la production fourragère et de les faire bénéficier des mêmes avantages que les éleveurs bovins en termes de production et de collecte de lait.

Source : APS

AGENDA DES FOIRES ET SALONS

- Le Salon de l'agriculture saharienne et steppique « SUDAGRAL 2020 » se tiendra du 17 au 19 février à l'Institut de l'hôtellerie et du tourisme de Boussaâda. Cette 12^{ème} édition est organisée par BMA EVENTS et est placée sous le slogan « Sahara terre d'avenir ».
- Le Salon International de l'Agriculture « SIA » se tiendra du 22 février au 1 mars à Porte de Versailles (Paris).
- Le Salon international des vins 2020 « Wine Paris », se tiendra du 10 au 12 février à Porte de Versailles (Paris).

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLES

Population (1 ^{er} janvier 2019, ONS)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018, FMI)	4 081 USD
PIB/habitant en USD PPA (2018, FMI)	13 624 USD
Indice de développement humain (2018, PNUD)	0,759 (82 ^{ème} /189)
<i>Doing Business</i> (classement 2020, Banque mondiale)	157 ^{ème} /190
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4%
Taux d'inflation (rythme annuel, décembre 2019, ONS)	2,0%
Taux de change moyen EUR/DZD (janvier 2020)	132
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – décembre 2019, OPEP)	68,1 USD
Réserves de change (31 décembre 2018, ONS)	79,9 Mds USD

INDICATEURS MACROECONOMIQUES ANNUELS

		2015	2016	2017	2018	2019
PIB, croissance et inflation	PIB (Mds USD, prix courants)*	166	160	167	174	173
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)*	3,7	3,2	1,3	1,4	2,6
	PIB hors hydrocarbures (Mds USD, prix courants)	134	131	135	140	148
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)*	5,0	2,2	2,1	3,3	2,8
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)*	4,8	6,4%	5,6	4,3	2,0
	Taux d'investissement (% du PIB)*	52,9	54,0	50,9	49,4	43,5
Comptes publics	Taux d'épargne (% du PIB)*	36,4	37,4	37,7	39,8	31,0
	Solde budgétaire (% du PIB)*	-15,3	-13,0	-8,6	-7,5	-13,2
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (% du PIB hors hydrocarbures)*	-36,8	-28,0	-25,3	-28,0	-31,3
	Dettes publiques (% du PIB)*	8,8	20,4	27,3	38,3	46,1
	Dettes extérieures brutes (% du PIB)*	1,8	2,4	2,6	2,3	2,2
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (Mds DZD)	4 408	2 074	784	0	0
	Balance commerciale (Mds USD)	-18,1	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (Mds USD)	-27,3	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2
Monnaie	Balance des paiements (Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs bruts (Mds USD)	143	113	97	83	64
	Avoirs intérieurs nets (Mds DZD)	-1 517	1 374	3 900	7 226	10 078
	Crédits à l'économie (Mds DZD)	7 277	7 910	8 880	10 102	10 867
Monnaie et quasi-monnaie M2 (Mds DZD)		13 705	13 816	14 974	16 664	17 491

Sources : FMI (Article IV, juin 2018), Banque d'Algérie
*Données mises à jour (FMI WEO et REO, octobre 2019)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra

Rédigé par : Alix Vigato

Laurent Fiat & Nabila Tata (brèves agricoles)

Revu par : Denis Le Fers